

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ABONNEMENTS

| | |
|---|----------------|
| 1 an 6 mois 3 mois | 6 - 3 20 1 80 |
| La Feuille prise au bureau, fr. 6 - 3 20 1 80 | |
| portée à domicile | 8 - 4 20 2 30 |
| en ville | 9 - 4 70 2 80 |
| La Feuille prise au domicile | |
| hors de ville ou par la poste | 9 - 4 70 2 80 |
| dans toute la Suisse | |
| à l'étranger (Union postale) | 25 - 12 - 6 75 |
| par 1 numéro | |

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements :
WOLFRATH & SPERLÉ
Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu :
Bureau du Journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S.,
par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENVOYÉS

BUREAUX : Temple-Neuf

Les lettres non affranchies
ou anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 8 heures
(grandes annonces avant 11 h.)
paraissent le lendemain.

ANNONCES

| | |
|--|-----------------|
| Du 1 ^{er} au 3 ¹ octobre | 80 ct. |
| 4 ^e et 5 ^e lignes | 55 ct. |
| 6 ^e et 7 ^e lignes | 75 ct. |
| 8 ^e lignes et au delà | la ligne 10 |
| Réclames | 15 |
| Avis tardifs, 20 ct. la ligne | Minimum 1 fr. |
| De la Suisse | la ligne 15 ct. |
| D'origine étrangère | 3 15 |
| Réclames | 30 |
| Avis mortuaires, la ligne 12 ct. | Minimum 2 fr. |
| répétition | la ligne 8 ct. |
| Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. | |
| Encadrements depuis 50 ct. | |

BUREAU DES ANNONCES :
8, Rue du Temple-Neuf, 8

Autant que possible, les annonces
paraissent aux dates prescrites; en cas contraire,
il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHÂTEL

Vaccinations d'office

Le Dr A. Cornaz vaccinera chez lui,
Evoles 21, les lundi 7 et mercredi 9 octobre,
à 2 heures.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre petite propriété aux
abords de la ville, comprenant maison
avec deux logements, terrasses et
ateliers et grand jardin. Surface 500 m²
environ. Convient à un industriel.
S'adresser Étude G. Etter, notaire,
Place-d'Armes 6.

Affaires immobilières

A VENDRE

En ville

Très bel immeuble, sis au quai des
Alpes. Prix: 160,000 francs.
Immeuble de rapport, quatre logements.
Prix: 50,000 francs.
Maison neuve, route de la Côte, trois
logements. Prix: 33,000 francs.

Abords de la ville

Maison d'habitation avec rural et plus
de 1,000 mètres carrés de terrains en
nature de verger. Assurance des bâti-
ments 26,000 fr. Prix de vente: 27,000
francs.
Plan de Serrières, terrain à bâtir de
1872 mètres carrés.

Hauterive

Vigne de 3,33 ouvriers en rouge, à
450 francs l'ouvrier.
Petite propriété de six pièces avec
1/2 pose en jardin et 10 ouvriers de
vigne. Prix: 24,000 francs.
5685 mètres carrés de terrains en nature
de vignes et vergers; belle situation
pour bâtir. Prix modéré.

Cornaux

Maison de neuf chambres, encaveage,
verger. Terres en nature de champs et
verger. Assurance 36,200 fr. Prix: 41,000
francs.

Lignières

Maison neuve, deux logements avec
rural, 1/2 pose de terre. Assurance
24,700 fr. Prix: 21,000 francs.

Auvernier

Bonne maison contenant deux étages
de cinq pièces chacun, jardin, balcon.
Prix: 47,000 francs.

Peseux

Vigne de trois ouvriers située aux
Carrels.

Chez-le-Bart

Petite maison, 4,000 francs.
Vigne et verger pouvant être employés
comme terrain à bâtir, 2448 mètres car-
rés à 1 fr. le mètre carré.
Vigne en rouge et pré de 7452 mètres
carrés, bien exposés. Prix du bloc: 5,000
francs.

Sainte-Croix

Hôtel-pension d'étrangers, bien fré-
quenté, vingt chambres, jardin, dépen-
dances. Prix: 45,000 francs. Facilité de
paiement.
Pour tous renseignements et traiter,
s'adresser à

L'Agence agricole et viticole
JAMES DE REYNIER
Neuchâtel

VENTE DE CHAMPS
au Val-de-Ruz

Samedi 12 octobre 1901, dès 8 h.
du soir, à l'Hôtel du Point-du-
Jour à Bondevillers, M. Edouard Gex
exposera en vente, par voie d'enchères
publiques:

1° Le chenal avec matériaux de son
bâtiment incendié à la Juchère, d'une
superficie de 1824 mètres carrés. Belle
situation pour bâtir. — Séjour d'été.
2° Dix pièces de terres aux terri-
toires de Boudevillers, les Hauts-Geneveys
et Fontaines, d'une superficie de 32,613
mètres carrés (12 poses).
S'adr. en l'Étude du notaire soussigné,
Boudevillers, le 25 septembre 1901.
Ernest GUYOT, notaire.

IMMEUBLE

A vendre ou à louer, à Neu-
châtel, une maison bien située,
avec jardin et dépendances.
S'adr. Étude A. Vuithier, not.,
Terreaux 8, Neuchâtel. C.O.

Beau terrain à vendre

On offre à vendre un immeuble en
nature de verger et grève, mesurant
4500 mètres carrés environ, situé sur la
route de Neuchâtel à Saint-Blaise.
Cet immeuble conviendrait pour une
propriété privée, comme aussi pour
l'établissement d'une industrie quelcon-
que. Il est à proximité immédiate de la
ligne directe Neuchâtel-Berne. S'adresser

Étude Ed. PETITPIERRE, notaire
Rue des Epancheurs 8

VENTES AUX ENCHÈRES

On vendra par voie d'enchères
publiques, jeudi 10 octobre, dès
9 heures du matin, au local des
enchères:

4 lits en bois, 2 lits en fer, 3 tables de
nuit, 1 commode, 2 grandes tables, 5
tabourets, 1 chaise longue, 2 glaces,
4 tableaux, 1 potager, 1 zither, 1 jeu de
tonneau, etc.
Neuchâtel, le 3 octobre 1901.
Greffe de Paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre 2 banques et 2 balan-
ces. S'adresser à Alph. Baillet, agent de
droit, Neuchâtel.

CHEVAL

A vendre une jument de 7
ans, très bonne pour le trait et
la course. — S'adresser Étude
Baillet, rue de la Treille 11.

SALAMI

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

BELLE OCCASION

A vendre un magnifique buffet de ser-
vice à l'état de neuf, noyer massif. S'a-
dresser magasin de ceruëls, Terreaux 13.

Nouveau Pistolet automatique
d'ordonnance fédérale, cal. 7,65 mm.
MUNITION
En vente chez Ch. PETITPIERRE
& Fils, Neuchâtel, magasin d'ar-
mes, Treille 11.

LOUIS KURZ
5, rue Saint-Honoré, 5, NEUCHÂTEL

MAGASIN DE
PIANOS, HARMONIUMS
et autres instruments de musique en bois, cuivre, etc.

Dépôt de pianos des célèbres fabriques
C. Bechstein (seul représentant pour le
canton), Börsch, « Schiedmayerpiano-
fortfabrik », Suter, Rordorf, Hüni, etc.
Prix courant gratis et franco.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE
Pianos d'occasion

Superbe collection de violons
et violoncelles anciens

Cordes harmoniques

FOURNITURES. RÉPARATIONS
PRIX MODÉRÉS

FACILITÉS DE PAIEMENT

NOUVEAUX BUSCS

Peau et Schirting, minces, faciles à poser

Garantis contre la rouille. Ne cassant pas

Qualités spéciales de véritable acier de montres

Demandez articles UTA, RIGHINA, JURASSIA

Magasin WULLSCHLEGER-ELZINGER
St-Honoré et place Numa Droz

MACHINES AGRICOLES EN TOUS GENRES

Spécialités de pressoirs à vin de raisins et de fruits,
système américain à embarrage et hydraulique. Treuils
de pressoirs à simple et double engrenage, nouveau
système perfectionné. Broyeurs à raisins et à fruits.
Concasseurs, hache-paille, faucheuses, faneuses, râtaux
à cheval, etc., etc. Vente et location de matériel com-
plet à l'usage de MM. les entrepreneurs, locomobiles
de 2 à 15 chevaux, pompes centrifuges. Treuils de
batterie, pinces à lever les pierres, nouveau système
très pratique. Fabrique de boulons de charpente et
tiges à souder. Machines rendues en gare dans
toute la Suisse. Prix très modérés. Constructeurs brevetés pour les canons contre
la grêle. Envoi de catalogues et prix-courants sur demande, chez
H 6740 X

J. BELZ FILS & Co, constructeurs, Couleuvreière 7, GENÈVE

WINKLER & Co
Russikon (canton de Zurich)

recommandent leurs excellents remèdes domestiques d'une
efficacité à toute épreuve dès longtemps constatée

Essence fortifiante
contre les maux et crampes d'estomac
de toute espèce, mauvaise digestion, pour
la purification du sang; comme grog
contre les refroidissements et catarrhes;
en outre, pour les petits enfants, contre
vomissements et diarrhée.

En flacons à fr. 1.50 et 2.50

Essence ferrugineuse
contre la chlorose, manque de sang, état
général de faiblesse et maux y adhérents,
tels que névralgie, etc. L'essence ferru-
gineuse a en outre pour propriété de
faciliter la digestion et de donner du bon
sang; recommandée de divers côtés par
MM. les docteurs.

En flacon à fr. 2.—

Mode d'emploi et certificats sont joints à chaque bouteille.

En vente ici et au dehors, chez MM. F. Gaudard, droguiste; Ed. Chable, phar-
macien, Colombier; A. Della-Pietra, Neuveville.

ADOLPHE RYCHNER
A NEUCHÂTEL

FAUBOURG DE L'HÔPITAL 19 (a et b) et USINE MÉCANIQUE A LA GARE J.-S.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: RYCHNERAD

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciment, chaux, gyps. — Gravier de jardin. Sable. Lattes et liteaux. Carton bitumé.

BRIQUES EN CIMENT ET EN ESCARBILLES. — HOURDIS

TUYAUX EN CIMENT et en POTERIE

Bordures de trottoirs et pour jardins. — Couvertures de murs et dalles. — Pla-
nelles. — Mitrains. — Balustrades et balustres et tous articles en ciment
moulé ou comprimé.

VENTE ET POSE DE CARRELAGES EN TOUS GENRES

REVÊTEMENTS en TERRE CUITE, faïence, etc.

REVÊTEMENTS en MÉTAL ÉMAILLÉ
spécialité pour cuisines, salles de bains, closets, vestibules.

ATTENTION

Il arrivera mardi et jeudi plusieurs wagons de belles pommes du Valais
pour conserver.

Se recommande,
Vve BONNOT, Évoles 1
Téléphone 544. Réexpéditions au dehors.

Toux. Maladies de poitrine.

Les Pectorines du Dr J.-J. Hool sont depuis 40 ans d'un usage général
dans un grand nombre de familles contre la toux, l'asthme, le catarrhe
pulmonaire, l'enrouement, la coqueluche, l'oppression et autres maux de
poitrine. Elles sont admises par la plupart des autorités sanitaires du pays et de
l'étranger et beaucoup recommandées par nombre de médecins renommés. Ces
tablettes, d'un goût agréable, se vendent par boîtes de fr. 1.20 et 80 cent. dans les
pharmacies. H 5236 Q

HOUILLE - COKE - ANTHRACITE
BRIQUETTES DE LIGNITE

Coke de la Rubr pour chauffage central

Chez V. Reutter Fils
14, RUE DU BASSIN, 14 — Téléphone 170

F. PERDRISAT, père
HORTICULTEUR

annonce à sa bonne clientèle et au public qu'il a transféré son établissement de la
Maladière à côté de sa pépinière aux Fahys n° 6.

Toujours un beau choix de plantes à fleurs et à feuillage, grand stock
d'arbres fruitiers, pour cordons, pyramides, espaliers et haute tige de toutes
espèces. Arbres et arbustes d'ornement, rosiers greffés, haute et basse
tige, dans les meilleures variétés. Conifères et arbustes toujours verts.

Se recommande aux amateurs pour les plantations de cet automne et du
printemps.

Dépôt: Au Panier Fleuri, Terreaux 6
TÉLÉPHONE N° 604

SALLE DE VENTE
Ecluse 4

A vendre une grande quantité de lits
neufs et d'occasion, canapés-lits, fauteuils,
divans, chaises, armoires à 1 et 2 portes,
commodes, lavabos, secrétaires, buffets de
service, guéridons, fumeuses, étagères,
régulateurs, glaces et potagers.

On se charge de réparations de meub-
les en tous genres.

Se recommande,
Samuel RENTSCH.

MIEL

Beau MIEL coulé du pays garanti pur.
à 1 fr. 10 le pot

Les pots vides sont repris à 20 cts.

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

Le succès toujours grandissant
obtenu auprès du public est incontestable-
ment la preuve de la supériorité et
de l'efficacité

contre les rhumes et catarrhes
des

Bonbons à l'Eucalyptus

rendus si agréables par leur goût
exquis.

Seuls fabricants:
NOZ & RENAUD, aux Brenets
— En vente partout —

A vendre d'occasion, en bon état, une
banque de bureau

avec grillage et porte. S'adresser au bu-
reau d'avis. 800

BICYCLETTE DE DAME

peu usagée, à vendre. S'adresser Villa-
mont 25, au 1^{er} étage.

Bijouterie - Orfèvrerie
Horlogerie - Pendulerie
A. JOBIN
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

Dépôt du beurre centrifuge
de Lignières

Boulangerie-Pâtisserie Meyer
SAINT-BLAISE

JAMES ATTINGER
Librairie-Papeterie. Neuchâtel

Pierson. George Muller 5 —
Maclaren. Ceux d'autrefois 3 —
Jules Verne. Le village aérien 3 —
Weidemüller. Fitz Zupé 2 75
Indicateur des adresses de Neuchâ-
tel 4 —

Quelques belles MAGNÈTRES à 25 cent.
le kilo, au Bureau de cette Feuille.

Petite Brasserie
Seyon 21

CE SOIR

GRAND CONCERT
vocal et instrumental
donné par la

TROUPE SICILIENNE
dirigée par
M. LOVETTI ENRICO

Cette troupe exécute les meilleurs
morceaux de son répertoire, chansons,
romances et opéras italiens.
La troupe est composée de violon,
mandoline, guitare, un baryton et ténor.

ENTRÉE LIBRE

ASSURANCES
CONTRE
Le bris des glaces et vitres. — Le vol
avec effraction. — Les dégâts causés
par les installations d'eau, chez
MM. COURT & Co, à Neuchâtel
Agents généraux de l'Union Suisse, à Genève

Jeunes filles

désirant apprendre la langue allemande,
trouveront accueil familial et éducation
soignée chez la soussignée. Fréquentation
de l'école secondaire. Leçons particulières
de musique, anglais, français et italien à
la maison. Prix modéré. Références à
disposition. S'adr. veuve Kieder-Hoch,
Loire, Rhätisches Volksthaus. H 1900 Q

BRASSERIE HELVETIA
Ce soir à 8 heures

CONCERT
donné par la troupe
BELFORTAINE
LES GÉRALD
Répertoire varié

D' STAUFFER
de retour

Mme H. Delapraz-Truttmann
a repris ses leçons de
MANDOLINE et GUITARE
S'adresser Serrières 24.

SERVICE D'HIVER 1901-1902

HORAIRE DE POCHE
pour Neuchâtel (chemins de fer, postes,
tramways et bateaux à vapeur), donnant
aussi le prix des billets.
PRIX: 10 CENTIMES
En vente au bureau de cette
Feuille, au kiosque, à la Librairie
Guyot et à la Bibliothèque de la
gare.

Café de Tempérance
SOIGNÉ
A. CHERVET-JOHANN
Rue du Seyon 19

BROUETTERIE BLANCHE
initiales depuis 5 cent.
pour Trousseaux, Mouchoirs, etc.
Rue du TRÉSOR 11
(Entresol)

UNION COMMERCIALE
NEUCHÂTEL

Ouverture des cours le 14 octobre 1901

Cours gratuits pour les membres de la Société

Inscriptions et renseignements chez le président,
M. Albert Strauss, rue St-Maurice.

Société Suisse des Commerçants
SECTION DE NEUCHÂTEL

Ouverture des cours le 14 octobre 1901

Cours gratuits pour les membres de la Société

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser au Prési-
dent **M. J. JUNOD, Concert 4.** H. 5127 N.

AGENCE MARITIME
Zwilchenbart, Bâle

Sous-agent: **A.-V. MULLER, Neuchâtel**
autorisé par le Conseil fédéral

M. Muller, qui a été employé de la Cie G^{ne} Transatlantique et a voyagé sur
es bateaux français et belges, étant sous-agent depuis dix-huit ans, est à même
de pouvoir donner consciencieusement tous les renseignements (allemand et fran-
çais) aux personnes ayant l'intention de se rendre dans les pays d'outre-mer.
S'adresser à M. A.-V. Muller, rue de la Place-d'Armes, Neuchâtel.

GRANDS MAGASINS

AU LOUVRE

Rue du Seyon - Neuchâtel

Vient d'arriver un choix énorme

DE

CONFECTIONS POUR DAMES & FILLETES
en Jaquettes, Paletots, Collets, Mantes, Manteaux, Pelisses et Colifaces
en coupe la plus moderne - Façon et ouvrage soignés

COSTUMES-TAILLEUR, JUPES-ROBES, JUPONS
ainsi qu'un choix surprenant de Lainages

Hautes Nouveautés pour Robes et Costumes

BLOUSES POUR DAMES
(Nouveaux modèles)
depuis le genre le plus riche jusqu'à l'ordinaire

GRAND CHOIX — SERVICE RÉEL — PRIX AVANTAGEUX

Se recommande,
X. Keller-Gyger.

PARENTS désirent louer leurs fils à une bonne carrière n'ont qu'à les placer à L'Institut LEUTENEGER - HEDENER Schinzach-Dorf (Argovie) qui les prépare pour le commerce, les banques, postes, télégraphes et chemins de fer. Langue française, allemande, italienne, anglaise et espagnole. Sciences commerciales, musique. Vie de famille. Prix modéré. Nombreuses références. H. 5236 Q. M. LEUTENEGER, directeur.

Jacques Kissling Neuchâtel, Terreaux 5, 2^{me} étage, se recommande à ses amis et connaissances pour tous genres de reliures. Ouvrage soigné

CHEVAL On demande à louer à l'heure (sans cocher), un joli cheval, sage, pour atteler à une victoria. — Adresser les offres par écrit aux initiales N. M. 869 au bureau du journal.

CERCLE DU MUSÉE On demande encore quelques bons pensionnaires.

Que dirons-nous à ces choses: Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? Rom. VIII, 30.

Il n'y a que le Dieu infini, le Dieu adorable, dont l'amour soit constant. Supposez que les éléments soient déchaînés contre ma personne et contre ma vie, que le genre humain s'accorde et s'unisse pour me tourmenter, qu'il y ait une conspiration générale de la nature et de la société contre mon bonheur, tout cela ne peut me nuire; si Dieu m'aime, je serai heureux. En Dieu, aimer et rendre heureux est un seul et même acte de sa volonté toute puissante.

De l'écheveau que l'on dévide la fin finira. De l'étang qu'on vide toute l'eau partira. Mais plus vite notre enfance s'en va.

Les familles SACK et BOURGEOIS, touchées de la grande sympathie qui leur revient de tous côtés à l'occasion du départ douloureux pour une meilleure patrie de leur chère mère de famille, expriment leur vive reconnaissance à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné leur affection. H. 5156 N.

Cù en est la lutte dans l'Afrique australe Par une voie détournée mais sûre, qu'il n'indique pas pour ne point révéler ses moyens de correspondre directement avec les belligérants du Transvaal et de l'Orange, le « Matin » a reçu les renseignements qu'on va lire.

L'EFFETIF COMBATTANT. ... août 1901.

«... La guerre a repris, plus vigoureusement que jamais, depuis le retour de la belle saison. Nous pensons bien, ici, que nos amis d'Europe doivent s'inquiéter pour nous de cette longue lutte et se demander si nous sommes en état de la prolonger encore. C'est pour eux que nous désirons voir publier les détails qui vont suivre. Pous nos adversaires, en effet, il n'y aura rien de nouveau en tout ceci: ils doivent savoir maintenant à quoi s'en tenir. Avant peu, ils le sauront mieux encore.

Jamais les combattants pour l'indépendance ne furent plus nombreux dans les deux républiques. Jamais ils ne furent animés de plus de décision. Jamais ils n'eurent plus de confiance dans le succès final. On peut évaluer assez exactement à « quinze mille » le nombre des burghers en armes dans le Transvaal; à « douze mille » ceux qui tiennent la campagne dans l'Orange. Au total, cela forme une armée de vingt-sept mille hommes, obéissant à la même pensée dirigeante, tous animés du même patriotisme et du même dévouement, tous résolus à combattre pour leur indépendance, tant que la carabine ne leur sera pas arrachée des mains par la mort.

Il sont largement pourvus de tout ce qui est nécessaire à des soldats. Leurs chefs n'ont même pas eu besoin d'entamer les réserves de munitions qui se trouvent en lieu sûr, car les nombreuses prises de convois faites sur l'ennemi et le produit des gibiers des prisonniers anglais suffirent pour alimenter le tir. Quant aux vivres, c'était une folie de croire qu'une armée de deux cent mille hommes, répandue sur un territoire deux fois plus vaste que l'Espagne et la France réunies, pourrait, même par les procédés les plus sauvages, détruire toutes les ressources en céréales ou en bestiaux dont disposent les habitants. Le sol lui-même, avec les accidents qu'il présente et les retraites qu'il assure, fournit de tous côtés aux Boers des greniers et des étables.

Nous amis peuvent être tranquilles: nous ne mourrons pas de faim.

L'INSURRECTION DU CAP. Peut-être ne pourrait-on pas en dire autant de l'armée anglaise, car elle ne connaît pas encore le pire des dangers qu'elle court: « l'insurrection est générale dans la colonie du Cap ». Tous les colons de race hollandaise, après avoir longtemps compté sur l'humanité des troupes et des officiers britanniques, sur la modération des hommes d'Etat de l'Angleterre et sur la bonne volonté royale, ont fini par comprendre qu'on nous fait une guerre d'extermination.

Ils la réprouvent et ils viennent à nous maintenant, tous, avec une résolution sans pareille et d'autant plus remarquable, désormais considérés comme rebelles par les maîtres du pays — les maîtres d'hier — tout retour en arrière leur est impossible, toute soumission ultérieure interdite. Ils seront nos alliés jusqu'à la mort.

Nous n'en savons même pas encore le nombre; mais, de toutes parts, nous les voyons se mettre en campagne à leur tour. On le nierait en vain: le Cap est soulevé, la guerre est générale. Nos adversaires sont perdus.

LE DÉNOUEMENT CERTAIN. Il nous est impossible de connaître — si ce n'est après un très long temps (deux mois et demi environ) — la version donnée par l'état-major de lord Kitchener de tous les incidents qui se produisent; il nous est difficile aussi de faire parvenir promptement en Europe le récit exact des opérations auxquelles se livrent nos commandos; mais on peut sans mentir les résumer ainsi: depuis Paardeberg, les troupes républicaines n'ont subi aucun échec sérieux et elles ont souvent infligé à l'ennemi de véritables désastres.

Il y a, dans les possessions mêmes des Anglais, de vastes régions, comme le Natal, où ils n'ont pu maintenir aucune force organisée et qui retomberont entre nos mains quand nous le voudrons. Dans l'Orange même et dans le Transvaal, nous les barcelons sans cesse, avec une vigueur sans cesse croissante, et nous trouvons devant nous des soldats de plus en plus démoralisés dont la résistance est parfois brave quand même, mais dont les sacrifices sont plus stériles chaque jour.

Bref, nous avons le cœur plein d'espoir et notre résolution est entière. On nous a pris nos femmes et nos enfants; on a brûlé nos fermes; on essaye de ravager notre pays: loin de nous pousser à la soumission, de pareils actes nous dictent notre devoir, qui est de lutter jusqu'à la fin.

Si quelqu'un faiblissait parmi ceux qui sont ou qui furent nos chefs, il serait immédiatement désavoué. Mais il n'y a pas de danger: ceux qui nous connaissent savent qu'il n'y aura de paix pour nous qu'avec l'indépendance, et que nous prions notre Dieu sur une terre libre ou que nous dormirons, s'il le faut, sous une terre captive.

Ayez confiance: nous vaincrons!

NOUVELLES POLITIQUES LA GUERRE ANGLO-BOER LE « PUNCH » C'est un fait généralement reconnu que le « Punch » représente la quintessence de l'opinion anglaise. Or, quand, dans les moments de crise, le « Punch » attaque dans un « carton » principal le gouvernement, c'est que la situation est grave. Or, aujourd'hui, le « Punch » représente John Bull secouant lord Salisbury endormi sur un fauteuil, et lui criant: « Réveillez-vous. Il faut que cette guerre finisse. Dites-moi ce qu'il faut faire et je le ferai. » C'est exactement la situation. Le peuple anglais est furieux de la lenteur des opérations de guerre et impatient d'en finir; il est irrité contre ce qu'il appelle l'indolence du ministère, et il réclame une action énergique pour laquelle il est prêt à faire tous les sacrifices nécessaires.

peut retrouver son élasticité. On ne peut non plus dépenser un million ou plus par semaine dans un coin de l'empire sans que cela ait quelque effet. En outre, notre réputation est intéressée à mettre fin à un conflit qui a duré trop longtemps déjà pour notre honneur national. »

Le « Times » est moins agressif que le « Standard », mais il est plus découragé. Il craint que le gouvernement ne se rende pas compte de la situation et n'ait recours à des expédients.

« Nous ne voyons pas, dit-il, de risques que le gouvernement fasse les efforts nécessaires pour le cas où la guerre traînerait quelques mois encore. Il est déjà trop tard pour organiser une force mobile et suffisante cet automne. Le gouvernement fait-il ce qu'il faut pour l'obtenir même dans trois mois, et, sinon, quelle raison a-t-il pour excuser sa négligence? »

Le ton de ces journaux conservateurs indique suffisamment la gravité de la situation, mais il ne peut donner une idée de l'irritation populaire qui s'est manifestée si subitement et si énergiquement.

Dans un article de fond, les « Daily News » déclarent que la situation financière de l'Angleterre est tellement grave que le Parlement peut être convoqué à tout moment afin de délibérer sur les mesures à prendre pour trouver de nouveaux fonds.

Les « Daily News » démontrent, d'après les chiffres officiels des dépenses qui ont été publiées, que les recettes sont de beaucoup inférieures et les dépenses de beaucoup supérieures aux évaluations. Le journal prédit que l'Angleterre sera obligée d'avoir recours à de nouveaux emprunts et considère la situation comme des plus sérieuses.

APRES DEUX ANS DE GUERRE C'est dans quelques jours — le 9 octobre — que la guerre sud-africaine entrera dans sa troisième année.

Cependant, il y a tout juste un an que le gouvernement anglais déclarait solennellement que « la guerre était terminée », et il y a un peu plus de quinze jours que le délai fixé par le commandant en chef de l'armée anglaise pour que tous les Boers se rendent expirait.

Il y a moins de tranquillité et de prospérité aujourd'hui dans le Royaume-Uni qu'il y a deux ans, mais il n'y a pas moins d'orgueil et de confiance superbe.

Si jusqu'ici la Grande-Bretagne a eu le dessous, ce n'est pas qu'elle ait eu affaire à des soldats plus adroits, plus habiles, plus aguerris que les siens — car il n'y a pas de soldat meilleur que le soldat anglais — mais c'est qu'elle a été trop bonne, trop douce, trop généreuse.

Voilà ce qui est écrit dans presque chaque journal britannique.

Et pourtant, il y a une chose qui fait réfléchir les uns, qui inquiète les autres: c'est la facilité extraordinaire avec laquelle l'ennemi, privé de ses canons, de ses fusils, de ses munitions, de son trésor, de ses moyens de communication, de ses centres d'approvisionnement, trouve d'autres cartouches, d'autre argent, d'autres vivres, d'autres équipements et d'autres armes. Cette chose-là est d'ailleurs la plus étrangement curieuse de toutes, et elle donne à cette guerre sud-africaine un caractère absolument unique dans l'histoire des guerres de ce monde. Cela a presque l'air de tenir de l'absurde, mais, en réalité, rien n'est moins simple. C'est un commandant boer qui nous a donné le fin mot de l'énigme:

Il y a en effet, trois semaines environ, la petite ville de Viesjerspoen, dans la colonie du Cap, reçut inopinément, un matin, la visite des Boers. Leur chef, le commandant Scheepers, se dirigea immédiatement vers la place du marché, où se trouvaient la plupart des boutiques, et ayant fait appeler les marchands, il leur remit la liste des denrées qu'il désirait acheter pour son commando.

SHEEPERS ET SES FOURNISSEURS Les marchands, à l'unanimité, refusèrent de rien vendre, exhibant une proclamation de lord Kitchener, laquelle punissait de châtimens rigoureux tout sujet anglais qui vendrait quoi que ce soit aux Burghers.

« Qu'à cela ne tienne, fit Scheepers. Si vous ne voulez pas que j'achète vos marchandises, je les prendrai sans payer, voilà tout! »

Il réquisitionna en conséquence tout ce dont il avait besoin, mais, au moment de s'en aller, pris de pitié pour les infortunés commerçants, il sortit de sa poche une petite bourse contenant de l'or anglais, la remit à un des marchands et lui tint le langage significatif qui voici: « Vous pouvez prendre cette bourse; c'est de l'or anglais, pas de l'or boer qu'elle contient; nous puissions en effet maintenant, comme vous, l'argent au même trésor. L'or que je vous remets,

je l'ai enlevé l'autre jour à un convoi britannique. Les chevaux que vous voyez là et sur lesquels mes hommes sont montés sont d'anciens chevaux de lanciers à vous. Mes fusils viennent tous de Woolwich et mes cartouches sortent toutes de la maison Kynoch. La guerre ne nous coûte plus à l'heure actuelle un centime. C'est l'Angleterre qui paye les frais pour nous. Il sera intéressant de savoir combien de temps encore cela durera! »

Et ce que le commandant Scheepers disait là aux paysans ébahis de Viesjerspoen, tous les autres chefs boers, Botha, Delarey, Dewet, Krutzinger, pourraient le dire aussi. Les hommes auxquels ils commandent sont tous montés sur des chevaux anglais, armés de fusils anglais, munis de cartouches anglaises, équipés de harnachements anglais, habillés de khakis anglais; tant qu'ils n'auront pas tous été tués ou capturés, ils continueront à prendre leurs armes à Woolwich, leurs munitions à Birmingham et leur argent à Downing street.

On assiste à ce spectacle inouï, fabuleux, extraordinaire que, à l'heure actuelle, c'est l'Angleterre, c'est le trésor anglais, c'est le contribuable anglais qui payent pour que les Boers continuent à faire la guerre à l'Angleterre. Chaque semaine, l'Angleterre dépense en moyenne vingt-cinq millions de francs pour la campagne sud-africaine. Là-dessus, vingt millions environ vont aux soldats britanniques pour qu'ils puissent détruire les Burghers et cinq millions à peu près vont aux Burghers pour qu'ils puissent démolir des soldats britanniques.

VOLONTAIRES DÉCOURAGÉS Depuis quelques mois les tribunaux anglais de simple police sont assaillis de demandes de secours formulées par de « jeunes » volontaires de la guerre du Sud africain, rapatriés pour cause de maladie et dont la paye est en retard. Le trésor refuse de les payer sous le prétexte que les feuilles régulières, qui souvent ont été perdues dans des rencontres avec les Boers, ne sont pas fournies. Il est peu probable que ces feuilles puissent jamais être retrouvées. Que devient dans ces circonstances, le respect des obligations contractées?

LES CAMPS DE CONCENTRATION Les « Daily News » publient une lettre de miss Hobhouse à M. Brodrick, faisant appel à sa clémence, et, par son intermédiaire, à l'humanité du pays en faveur des enfants réunis dans les camps de concentration.

Elle rappelle au ministre de la guerre le chiffre des morts de la dernière statistique et réclame pour les survivants une nourriture, des vêtements et des abris convenables.

DÉPÊCHES DE SAMEDI MATIN On annonce de Pietermaritzbourg qu'un engagement a eu lieu entre éclaireurs anglais et des Boers à Helpmakaar. Plusieurs éclaireurs ont été tués. Le nombre des Boers qui ont pris part à ce combat est estimé à 150.

On mande de Durban au « Standard » que des nouvelles de Kokstead disent que les Boers se sont avancés jusqu'aux environs d'Hehot. On signale trois camps aux environs de Barkly-West.

La nouvelle vient du Cap que deux nouveaux cas de peste sont signalés à Port-Elisabeth.

Allemagne La participation aux élections du premier degré a été très forte dans le grand-duché de Bade. A Heidelberg, les nationaux-libéraux ont battu les socialistes. A Mannheim, 384 socialistes ont été élus contre 142 nationaux-libéraux. A Fribourg-en-Brigau, c'est le centre catholique qui l'emporte. Les nationaux-libéraux perdent trois mandats et en gagnent un. Ils conservent la majorité à la Chambre.

Italie Le garde des sceaux, M. Cocco-Ortu, a arrêté les grandes lignes de la très importante réforme judiciaire qu'il projette. Les points essentiels de cette réforme seraient:

1. Institution du juge unique en première instance, même en matière civile, quelle que soit la valeur du litige. 2. Institution de tribunaux provinciaux de troisième instance qui remplaceraient les cours d'appel actuelles. 3. Division des magistrats en deux catégories: promouvibles et non promouvibles. Abolition de l'avancement au choix et avancement par la seule ancienneté. 4. Abolition du ministère public de carrière: les fonctions du parquet seraient exercées à tour de rôle par tous les magistrats.

Ce projet de réforme paraît devoir soulever de vives discussions.

Angleterre Les autorités britanniques, effrayées par l'invasion des congrégations religieuses françaises qui menace de submerger tout le Royaume-Uni, commencent à élever des barrières pour endiguer le torrent. L'île de Jersey aura été la première à sonner le tocsin d'alarme, ainsi qu'en témoigne l'importante dépêche suivante reçue par le « Times »:

« Les Etats de Jersey, est-il annoncé dans cette dépêche, ont voté à une imposante majorité une loi interdisant à tout ordre religieux étranger de se fixer dans l'île, s'il comprend plus de six membres. Ceux qui contreviendraient à la loi seront expulsés immédiatement. Seront également expulsés tous les étrangers qui ne signaleront pas au moins une fois par an leur présence dans l'île. La présente loi ne s'appliquera toutefois pas à ceux qui se seraient fixés dans l'île avant le 1^{er} septembre de cette année. »

Ce qu'il y a de plus intéressant peut-être encore à signaler, c'est l'attitude que les fonctionnaires de la couronne ont observée au cours de la discussion de la loi.

L'attorney général de Sa Majesté a, en effet, déclaré approuver pleinement la loi en question, parce que « la plupart des congrégations religieuses étrangères étaient anglophobes de sentiment et que, politiquement, elles étaient dangereuses. »

De son côté, le solliciteur général de Sa Majesté s'est plaint amèrement de ce que les meilleures terres de Saint-Hélière fussent déjà tombées entre les mains de congrégations étrangères, « et, a-t-il textuellement ajouté, il est impossible que nous ouvrons la porte à des sociétés religieuses qui ne viennent ici que parce qu'elles n'ont pas voulu se conformer aux lois de leur propre pays. »

On annonce que Jersey n'a fait que sonner le branle et que d'autres parties de l'Angleterre, notamment l'île de Wight, seraient disposées à suivre l'exemple.

Philippines Les deux bataillons d'infanterie envoyés à Samar ont trouvé à Balangiga les corps de 43 soldats américains restés sans sépulture et, parmi eux, le cadavre du capitaine Connell, ligoté et en partie carbonisé. Les Philippines tués dans le combat avaient été soigneusement inhumés par leurs compatriotes.

Les Américains ont rasé la ville de Balangiga et parcouru l'île de Samar pour découvrir l'ennemi devenu invisible.

On ne croit pas pouvoir de sitôt réduire l'armée d'occupation de 47,000 à 25,000 hommes, comme le faisait espérer la déclaration optimiste du major général Corbin. Celui-ci, revenant des Philippines ces derniers jours, disait que l'archipel était pacifié et aussi tranquille que le Maryland.

Tel n'est pas l'avis de tous, car une dépêche du 2 octobre, de New-York, dit que de nombreux Américains, de retour des Philippines, critiquent vertement les procédés des autorités civiles et militaires à l'égard des indigènes. M. Taft, gouverneur-général, est le seul qui cherche à comprendre et à gager ces derniers, mais tous les autres employés les traitent sans une ombre d'égard, ne s'occupant que de toucher leurs gras salaires.

Ces témoins oculaires disent hautement à qui veut les entendre, que s'il n'y a pas un changement radical dans les méthodes de l'administration américaine aux Philippines, le mécontentement des indigènes ne fera qu'augmenter, et les soulèvements deviendront chroniques.

Etats-Unis A la suite de la publication, dans un journal de Chicago, d'un article de miss Goldman, où elle exprimait sa sympathie pour Czolgosz, le maire de Chicago a ordonné à la police de l'empêcher de faire la conférence annoncée sur la philosophie de l'anarchisme.

Cuba Jeudi après midi, une importante manifestation a parcouru la ville de la Havane. Corporations, sociétés, journaux, représentants des provinces en faisaient partie. Les magasins étaient fermés. Tout commerce avait cessé.

Une délégation des manifestants a remis au général Wood, gouverneur, une pétition demandant une diminution des droits de douane américains sur le tabac et le sucre, afin de faire cesser la crise fâcheuse qui règne dans l'île.

Le général Wood a reçu la pétition et a promis de l'étudier. Il transmettra à Washington les desiderata exprimés dans les pétitionnaires. Il pense que les dé-

grèvements demandés seront obtenus, puisque les prix actuels du sucre ne couvrent pas les frais de production.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE Une administration communale modelée. — On vient d'arrêter Giuseppe Bello, maire de la grosse commune de Perillo, près de Salerne, ses deux adjoints Lorenzo Cirilli et A. Antoni, ainsi que le receveur municipal, Raffaele Parrilli. Ces singuliers administrateurs avaient, sous menace de révocation, contraint deux institutrices à abandonner sur leurs appointements, la première 700 lires, la seconde 200 lires. Ces 900 francs devaient servir à réparer la fontaine publique!

Les complices de Musolino. — On mande de Reggio Calabria que l'autorité judiciaire a fait procéder à 90 arrestations à Africo, village natal du trop fameux brigand Musolino. Un mandat d'arrêt a été décerné contre le syndic d'Africo, M. Bonaventura Mariglia, qui a été arrêté avec ses deux fils.

Ce maire a fait toutes espèces de démarches en faveur du brigand, jusqu'à aller à Rome solliciter auprès du roi la grâce de Musolino. Aussi la nouvelle de son arrestation a-t-elle produit dans tout le pays une profonde impression.

Une drôle d'affaire. — Le tribunal de Cadix juge un procès curieux: il s'agit d'une dame riche, habitant Jerez, qui tira deux coups de revolver sur un jésuite, son confesseur.

Le procureur du roi prétend que l'accusée est folle et demande qu'elle soit enfermée dans une maison de santé. Suivant le défenseur, c'est involontairement que l'accusée a tiré. Le jury n'a pas encore rendu son verdict.

Une femme expéditive. — Un Italien est entré jeudi soir dans le magasin d'un négociant français à Madrid et a frappé celui-ci d'un coup de canne à la tête. La femme du négociant, une Espagnole, a pris un revolver et a tué l'agresseur.

L'Italien avait vécu pendant quelques jours avec le ménage et avait changé de nom à plusieurs reprises. Son véritable nom est inconnu. Le négociant français a déclaré qu'il avait fait la connaissance de l'Italien pendant un voyage de Paris à Madrid. Cet événement donne lieu à de nombreux commentaires.

GENÈVE. — Une perquisition faite au domicile du baron de Kron, qui avait loué à Monaco une petite villa, où il vivait très modestement avec sa famille, a fait découvrir un certain nombre d'objets d'art et d'armes, figurant sur la police d'assurance, des bijoux pour une valeur de 1000 fr. environ et plusieurs reconnaissances d'une maison de prêts sur gages de Vienne. Les scellés ont été apposés; toutefois quelques pièces ont été laissées à la disposition de Mme de K., qui est sur le point d'être mère.

Quant au baron, qui ne possédait pas un sou au moment de son arrestation, et à sa belle-sœur, ils nient les faits qu'on leur reproche. Cette dernière a déclaré notamment qu'une partie des meubles lui appartenait et qu'elle ignorait qu'ils fussent compris dans l'assurance.

BALE-CAMPAGNE. — Nous avons publié déjà le résultat de la triple votation qui a eu lieu dimanche 29 septembre dans le canton de Bâle-Campagne.

Le premier projet concernait la police des constructions et avait pour but de régler les questions d'alignement, de distance, de respect des droits du voisin. Rien n'était plus justifié que cette réglementation de la bâtisse. Malgré cela, et bien que le projet fut recommandé au peuple par la majeure partie des associations politiques cantonales, il a été rejeté par 2,507 voix contre 1,990.

Le deuxième projet portait introduction de l'assurance générale du bétail par communes. Cette assurance ne devenait cependant obligatoire qu'une fois adoptée par la majorité des propriétaires d'une commune. A ce moment-là, elle était en droit de demander des subsides au canton et à la Confédération. Ce projet, lui aussi, était chaudement recommandé un peu partout. Il a néanmoins été repoussé par 2,403 voix contre 2,061.

Le troisième projet, le seul qui ait été ouvertement combattu par les cercles politiques du pays, frappait d'un impôt cantonal et communal les sociétés par actions, les banques (y compris la Banque cantonale), etc. Ce projet, critiqué par tous les comités, a été accepté par 2,376 voix contre 2,096.

Qu'on vienne, après cela, contester au peuple son absolue souveraineté!

LUCERNE. — Les manœuvres de la 4^e brigade de cavalerie, qui ont eu lieu dans la région de Willisau, ont été marquées mercredi par un accident mortel. Un dragon, poursuivi par une patrouille ennemie, se dirigeait au triple galop vers le passage à niveau de la station de Zell. Comme il faisait un épais brouillard, il ne vit pas que la barrière était fermée. Son cheval y resta emprêté et lui-même roula à terre, sans se blesser toutefois. Témoin de l'accident, le garde-

barrière accourut pour aider au dragon à se relever; mais, comme il s'approchait, il reçut du cheval une ruade qui lui fracassa le crâne, et il expira sur-le-champ.

TESSIN. — Etant donné les ravages causés par le phylloxera, la direction cantonale de l'agriculture et la commission phylloxérique proposent la destruction complète des vignes situées entre Gorduno et Pontebrolla et entre Pontemoesa et Cadenazzo.

VAUD. — On lit dans le « Journal de Bex »: Un beau jour, il y a quelque temps de cela, le tenancier de la pension des Soldanelles, aux Plans, se trouvait devant la maison lorsque tout à coup un magnifique chamois vint se poster, immobile, devant lui. Surpris de cette soudaine apparition, M. Ch. Tanner n'osa de prime-abord se lancer sur ce solitaire de nos hautes cimes; mais après un instant de réflexion et d'hésitation, M. Tanner, prompt comme la foudre, fit un bond gigantesque et réussit à saisir le chamois par les cornes avec lequel il dut soutenir une lutte en règle et des plus originales, provoquée par des sauts formidables du prisonnier, sans doute dans le but de se dégager des étreintes de son adversaire qui n'en pouvait plus. Heureusement qu'un domestique vint au secours de M. T., et ils purent alors remiser dans la grange sans trop de difficultés ce visiteur inopiné. Comme bien l'on pense, le bruit de cette capture extraordinaire se répandit aussitôt dans le hameau comme une trainée de poudre, et peu d'instants après, deux chasseurs bien connus dans la contrée par leur intrépidité, se présentèrent chez M. T. pour voir la proie qui leur avait échappé d'une façon qu'il leur était impossible de s'expliquer. On entama des pourparlers au sujet du sort de cette pauvre bête, et finalement on tomba d'accord pour l'abattre vu qu'elle avait un pied cassé. Huit jours plus tard, tenancier, chasseurs et invités se réunirent aux Soldanelles pour croquer l'imprudent chamois, qui nageait alors dans le jus et dans le vin!

NOUVELLES SUISSES Société suisse des arts et métiers. — La section de Berne de la Société suisse des arts et métiers a décidé de repousser la proposition du Comité central relative à la création d'un organe central de la société.

BALE-CAMPAGNE. — Nous avons publié déjà le résultat de la triple votation qui a eu lieu dimanche 29 septembre dans le canton de Bâle-Campagne.

Le premier projet concernait la police des constructions et avait pour but de régler les questions d'alignement, de distance, de respect des droits du voisin. Rien n'était plus justifié que cette réglementation de la bâtisse. Malgré cela, et bien que le projet fut recommandé au peuple par la majeure partie des associations politiques cantonales, il a été rejeté par 2,507 voix contre 1,990.

Le deuxième projet portait introduction de l'assurance générale du bétail par communes. Cette assurance ne devenait cependant obligatoire qu'une fois adoptée par la majorité des propriétaires d'une commune. A ce moment-là, elle était en droit de demander des subsides au canton et à la Confédération. Ce projet, lui aussi, était chaudement recommandé un peu partout. Il a néanmoins été repoussé par 2,403 voix contre 2,061.

Le troisième projet, le seul qui ait été ouvertement combattu par les cercles politiques du pays, frappait d'un impôt cantonal et communal les sociétés par actions, les banques (y compris la Banque cantonale), etc. Ce projet, critiqué par tous les comités, a été accepté par 2,376 voix contre 2,096.

Qu'on vienne, après cela, contester au peuple son absolue souveraineté!

LUCERNE. — Les manœuvres de la 4^e brigade de cavalerie, qui ont eu lieu dans la région de Willisau, ont été marquées mercredi par un accident mortel. Un dragon, poursuivi par une patrouille ennemie, se dirigeait au triple galop vers le passage à niveau de la station de Zell. Comme il faisait un épais brouillard, il ne vit pas que la barrière était fermée. Son cheval y resta emprêté et lui-même roula à terre, sans se blesser toutefois. Témoin de l'accident, le garde-

barrière accourut pour aider au dragon à se relever; mais, comme il s'approchait, il reçut du cheval une ruade qui lui fracassa le crâne, et il expira sur-le-champ.

TESSIN. — Etant donné les ravages causés par le phylloxera, la direction cantonale de l'agriculture et la commission phylloxérique proposent la destruction complète des vignes situées entre Gorduno et Pontebrolla et entre Pontemoesa et Cadenazzo.

VAUD. — On lit dans le « Journal de Bex »: Un beau jour, il y a quelque temps de cela, le tenancier de la pension des Soldanelles, aux Plans, se trouvait devant la maison lorsque tout à coup un magnifique chamois vint se poster, immobile, devant lui. Surpris de cette soudaine apparition, M. Ch. Tanner n'osa de prime-abord se lancer sur ce solitaire de nos hautes cimes; mais après un instant de réflexion et d'hésitation, M. Tanner, prompt comme la foudre, fit un bond gigantesque et réussit à saisir le chamois par les cornes avec lequel il dut soutenir une lutte en règle et des plus originales, provoquée par des sauts formidables du prisonnier, sans doute dans le but de se dégager des étreintes de son adversaire qui n'en pouvait plus. Heureusement qu'un domestique vint au secours de M. T., et ils purent alors remiser dans la grange sans trop de difficultés ce visiteur inopiné. Comme bien l'on pense, le bruit de cette capture extraordinaire se répandit aussitôt dans le hameau comme une trainée de poudre, et peu d'instants après, deux chasseurs bien connus dans la contrée par leur intrépidité, se présentèrent chez M. T. pour voir la proie qui leur avait échappé d'une façon qu'il leur était impossible de s'expliquer. On entama des pourparlers au sujet du sort de cette pauvre bête, et finalement on tomba d'accord pour l'abattre vu qu'elle avait un pied cassé. Huit jours plus tard, tenancier, chasseurs et invités se réunirent aux Soldanelles pour croquer l'imprudent chamois, qui nageait alors dans le jus et dans le vin!

GENÈVE. — Une perquisition faite au domicile du baron de Kron, qui avait loué à Monaco une petite villa, où il vivait très modestement avec sa famille, a fait découvrir un certain nombre d'objets d'art et d'armes, figurant sur la police d'assurance, des bijoux pour une valeur de 1000 fr. environ et plusieurs reconnaissances d'une maison de prêts sur gages de Vienne. Les scellés ont été apposés; toutefois quelques pièces ont été laissées à la disposition de Mme de K., qui est sur le point d'être mère.

Quant au baron, qui ne possédait pas un sou au moment de son arrestation, et à sa belle-sœur, ils nient les faits qu'on leur reproche. Cette dernière a déclaré notamment qu'une partie des meubles lui appartenait et qu'elle ignorait qu'ils fussent compris dans l'assurance.

BALE-CAMPAGNE. — Nous avons publié déjà le résultat de la triple votation qui a eu lieu dimanche 29 septembre dans le canton de Bâle-Campagne.

Le premier projet concernait la police des constructions et avait pour but de régler les questions d'alignement, de distance, de respect des droits du voisin. Rien n'était plus justifié que cette réglementation de la bâtisse. Malgré cela, et bien que le projet fut recommandé au peuple par la majeure partie des associations politiques cantonales, il a été rejeté par 2,507 voix contre 1,990.

Le deuxième projet portait introduction de l'assurance générale du bétail par communes. Cette assurance ne devenait cependant obligatoire qu'une fois adoptée par la majorité des propriétaires d'une commune. A ce moment-là, elle était en droit de demander des subsides au canton et à la Confédération. Ce projet, lui aussi, était chaudement recommandé un peu partout. Il a néanmoins été repoussé par 2,403 voix contre 2,061.

Le troisième projet, le seul qui ait été ouvertement combattu par les cercles politiques du pays, frappait d'un impôt cantonal et communal les sociétés par actions, les banques (y compris la Banque cantonale), etc. Ce projet, critiqué par tous les comités, a été accepté par 2,376 voix contre 2,096.

Qu'on vienne, après cela, contester au peuple son absolue souveraineté!

LUCERNE. — Les manœuvres de la 4^e brigade de cavalerie, qui ont eu lieu dans la région de Willisau, ont été marquées mercredi par un accident mortel. Un dragon, poursuivi par une patrouille ennemie, se dirigeait au triple galop vers le passage à niveau de la station de Zell. Comme il faisait un épais brouillard, il ne vit pas que la barrière était fermée. Son cheval y resta emprêté et lui-même roula à terre, sans se blesser toutefois. Témoin de l'accident, le garde-

barrière accourut pour aider au dragon à se relever; mais, comme il s'approchait, il reçut du cheval une ruade qui lui fracassa le crâne, et il expira sur-le-champ.

TESSIN. — Etant donné les ravages causés par le phylloxera, la direction cantonale de l'agriculture et la commission phylloxérique proposent la destruction complète des vignes situées entre Gorduno et Pontebrolla et entre Pontemoesa et Cadenazzo.

VAUD. — On lit dans le « Journal de Bex »: Un beau jour, il y a quelque temps de cela, le tenancier de la pension des Soldanelles, aux Plans, se trouvait devant la maison lorsque tout à coup un magnifique chamois vint se poster, immobile, devant lui. Surpris de cette soudaine apparition, M. Ch. Tanner n'osa de prime-abord se lancer sur ce solitaire de nos hautes cimes; mais après un instant de réflexion et d'hésitation, M. Tanner, prompt comme la foudre, fit un bond gigantesque et réussit à saisir le chamois par les cornes avec lequel il dut soutenir une lutte en règle et des plus originales, provoquée par des sauts formidables du prisonnier, sans doute dans le but de se dégager des étreintes de son adversaire qui n'en pouvait plus. Heureusement qu'un domestique vint au secours de M. T., et ils purent alors remiser dans la grange sans trop de difficultés ce visiteur inopiné. Comme bien l'on pense, le bruit de cette capture extraordinaire se répandit aussitôt dans le hameau comme une trainée de poudre, et peu d'instants après, deux chasseurs bien connus dans la contrée par leur intrépidité, se présentèrent chez M. T. pour voir la proie qui leur avait échappé d'une façon qu'il leur était impossible de s'expliquer. On entama des

la gare du Grenier pour y laisser la dernière voiture, un wagon de marchandises.

Et comme partout il y a des gens plain-sants qui savent heureusement relever le côté amusant des choses, les uns di-saient: « C'est un wagon de farine pour la Sagne! » On sait, en effet, qu'à la montagne, les Sagnards ont la réputation de manger beaucoup de pain; il n'y a là, du reste rien que de très élogieux. D'autres disaient: « Ce sont des sacs de ciment pour construire le nouveau collège! » On sait également que les autorités communales de la Sagne ont re-poussé la création d'un nouveau collège demandé et considéré comme absolument nécessaire par la commission scolaire, avec la possibilité cependant, cas échéant, de reprendre l'étude de la question après l'extinction de la dette du régional, soit dans cinq ans.

Peseux. — On nous écrit: Notre population a lu avec beaucoup d'intérêt l'article que vous avez publié au sujet du nouvel établissement public que se propose d'ouvrir le président du conseil communal. Certes ce serait fort si pareille autorisation était donnée, sur-tout après les nombreux refus opposés à des citoyens aussi honorables que notre « syndic ».

Notre Conseil communal, président en tête, a répondu invariablement jus-qu'ici qu'il ne voyait pas la nécessité d'autoriser l'ouverture d'un nouveau café, attendu que le besoin ne s'en fai-sait pas sentir. Or la situation n'a pas changé. Aujourd'hui qu'il s'agit d'un personnage influent, on adore ce qu'on a brûlé et l'on brûle ce que l'on a adoré. Nous ne l'entendons pas de cette oreille ici, car nous estimons que tous les ci-toyens sont égaux devant la loi.

Le préavis favorable voté par le Con-seil communal l'a été par deux voix contre une, le président ayant eu la pudeur de s'abstenir. C'est vous dire que cette décision n'a rien de sérieux.

Notons en passant qu'un des deux vo-tants de la majorité a motivé son vote en prétendant que les établissements existants ne sont pas suffisamment con-fortables et que l'installation d'un café moderne s'impose. Cette opinion nous étonne attendu que le monsieur en question ne franchit jamais le seuil d'un café sinon tous les trois ans en temps d'élec-tion.

En voilà assez pour engager le Con-seil d'Etat à ne pas suivre le conseil commu-nal de Peseux sur le nouveau terrain où il s'est placé — c'est le vœu de la majori-té de notre population.

UN HABITANT DE PESEUX.

CHRONIQUE LOCALE

Place de jeux et de patinage. — A la demande de la commission scolaire, le conseil communal fait procéder à l'aménagement provisoire du terrain situé à l'est de l'Hôtel des postes, en vue d'en faire une place de jeux pour les élèves des écoles primaires.

Le conseil communal a, paraît-il, égale-ment l'intention de faire exécuter les travaux nécessaires pour pouvoir trans-former en hiver, cette place, en patinage public.

Vol à l'américaine. — Un vol à l'amé-ricaine a été commis vendredi en ville, dit la « Suisse libérale ». Nous nous abstenons de donner des détails sur la façon d'opérer des filous; l'histoire est par trop vieille, et malgré les avertissements sans nombre, il se trouve toujours des gogos pour se faire bêtement duper. Cette fois, c'est un jeune homme du canton des Grisons qui s'est fait voler 150 francs par des Italiens.

Temps détestable, hier dimanche, pour la violence du vent dès l'après-midi et la pluie qui tomba toute la soirée et durant la nuit, chassée avec la plus grande force par les subites rafales de la tempête, qui a fait rage.

Une chute barométrique assez consi-dérable s'est produite. Certains arbres ont perdu jusqu'à de grosses branches.

DERNIÈRES NOUVELLES

Montreux, 5 septembre. La commission du Conseil des Etats, chargée d'examiner le projet de création d'une cour des comptes, a adopté à l'una-nimité la résolution suivante: « Le Conseil des Etats, dans la pensée que le Conseil fédéral mettra en vigueur le projet de règlement pour le contrôle fédéral des finances, proposé par son dé-parterment le 29 novembre 1900, et d'autre part, estimant que la délimitation sur le projet de révision de la loi réglant les rapports entre le Conseil national et

le Conseil des Etats du 30 mars 1899 fournira l'occasion d'améliorer le con-trôle fédéral des finances par le Parle-ment, décide d'adhérer à la décision du Conseil national, c'est-à-dire qu'il ne sera pas donné suite au postulat du 28 juin 1895 concernant l'établissement d'une cour des comptes. »

Bâle, 5 octobre. Le département des travaux publics a présenté au Conseil d'Etat un rapport au sujet de l'emploi des ouvriers sans tra-vail. Le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil des propositions au sujet des mesures à prendre en vue de parer au chômage. Un projet relatif à l'imposi-tion des sociétés industrielles anonymes a été soumis au Grand Conseil.

Privas, 5 octobre. Un éboulement de rochers s'est pro-duit hier soir sur la ligne du Teil entre les gares du Pouzin et de la Voulté. Heureusement aucun train ne passait en ce moment; mais un convoi est venu peu après donner dans cette énorme masse éboulée. Les voyageurs et le personnel du train n'ont eu que quelques contu-sions sans gravité, mais une locomotive et plusieurs wagons ont subi des dégâts assez importants.

Mannheim, 5 octobre. Voici le résultat des élections à la Diète badoise, d'après la « Neue Badische Landeszeitung »:

Les nationaux libéraux gagnent deux sièges à Carlsruhe, un à Lörrach-campagne, et en perdent un à Pforzheim-campagne. Le centre et les antisémites ne gagnent et ne perdent rien. Les socialistes gagnent un siège à Pforzheim-campagne, mais ils en perdent deux à Carlsruhe. Les radicaux gagnent un siège à Carlsruhe, et en perdent un à Lörrach-campagne. Les conservateurs perdront probablement un siège à Dur-lach.

Naples, 5 octobre. L'état sanitaire au lazaret de Nisita s'est amélioré. On ne signale aucun cas nouveau ni au lazaret, ni en ville, ni dans la province. Les ouvriers du moulin Tartarone ont été enfermés dans un fort transformé en lieu d'isolement. Aucun des cas suspects signalés ces jours der-niers n'a été reconnu comme dû à la peste.

St-Petersbourg, 5 octobre. Les « Novosti » réclament instamment de la part du gouvernement allemand une modification radicale de son projet de tarif douanier et notamment une forte réduction des droits d'entrée. D'après ce projet de tarif, dit le journal russe, non seulement aucun traité de commerce ne pourra être conclu, mais les états voi-sins de l'Allemagne ne sauraient même engager de négociations avec elle en vue de la conclusion de traités de commerce parce qu'ils devraient considérer ces négociations comme assurées d'avance d'insuccès.

Constantinople, 5 octobre. M. Delcassé a informé aujourd'hui M. Bapst qu'il repoussait les dernières pro-positions de la Porte relatives à l'affaire Lorando. En communiquant demain ce refus à Tewfik pacha, M. Bapst déclarera que le gouvernement français insiste sur le chiffre de 344,000 livres turques, au lieu des 183,000 offertes par la Turquie.

New-York, 5 octobre. Suivant une dépêche de Wilhelmstad, le président Castro aurait lancé de nom-breux ordres d'arrestation contre les na-tionalistes et des soulèvements en se-raient résultés dans certaines localités.

Le président Castro avait donné le 26 septembre l'ordre d'attaquer les Colom-biens, puis il a ordonné ensuite de re-mettre l'attaque à quatre jours. Des contre-ordres de ce genre auraient été fréquents ces derniers temps.

New-York, 6 octobre. Trente mille ouvriers des filatures de coton de Fall River ont décidé de se mettre en grève le 7 octobre. Ils réclament une augmentation de 5 p. c. sur leurs salaires.

Berlin, 6 octobre. Les anarchistes de Berlin ont annoncé des réunions pour lundi et jeudi. Ils dis-cuteront, si la police ne dissout pas ces réunions, l'assassinat de Mac Kinley et la valeur des institutions parlementaires.

Berlin, 6 octobre. Un gendarme, posté à l'entrée du ci-metière central, ayant voulu faire en-lever un ruban rouge qui ornait une couronne déposée sur le cercueil d'un socialiste, les assistants ont résisté. Ils ont maltraité le gendarme, qui a dégainé et a voulu faire usage de son revolver. Des agents de police sont accourus et ont mis fin à la rixe, en procédant à de nom-breuses arrestations.

Port-Elisabeth, 4 octobre. La directrice du lazaret est atteinte de la peste.

Naples, 6 octobre. L'état de santé des malades du lazaret de Nisita s'améliore, sauf en ce qui con-cerne l'un d'entre eux. Les 133 person-nes isolées sont en bonne santé. On ne signale aucun nouveau cas suspect, ni à Naples ni dans la province.

Rome, 6 octobre. Les journaux annoncent que la police a arrêté un nommé Glavinovitch, de Spa-lato, anarchiste dangereux venant de l'étranger et qui a déjà été condamné à quatre ans de prison en Autriche. Glavinovitch, qui avait proféré des menaces de mort contre un haut personnage du Vatican, a été trouvé porteur d'un ras-soir.

Milan, 6 octobre. La Société des téléphones a fait à ses employées quelques légères concessions. Le salaire des demoiselles du téléphone sera fixé à 45 fr. pour la première année de travail. La grève est terminée.

Paris, 6 octobre. On mande de Constantinople au « Temps »: La note du gouvernement français a été remise par M. Bapst à Tewfik pacha. Elle est très énergique. Le gouvernement maintient intégrale-ment sa demande de 344,488 livres et, afin de couper court à tout procédé dilatoire, il exige la consignation immédiate de ladite somme entre ses mains. Il lais-sera alors à la Porte un délai pour éta-blir le montant des acomptes versés au créancier Lorando depuis le mois d'oc-tobre 1897. La note dit, en concluant, que les attermolements depuis de longues années opposés par la Porte à l'ambas-sade de France au sujet de la créance Lorando justifient les procédés adoptés maintenant par la France.

Constantinople, 6 octobre. Une rencontre sérieuse a eu lieu à Ta-banofsché, sur le chemin de fer d'Uskub, à Salonique entre une bande de Macédo-niens-Bulgares et les troupes turques. La bande a été dispersée et a laissé de nombreux morts sur le carreau.

— La Russie attire l'attention de la Porte sur la situation en Arménie où les pillages et les massacres continuent.

Madrid, 6 octobre. On mande de Cerbere au « Herald » que l'agitation carliste devient de plus en plus intense. On annonce que le mou-vement éclatera à Berga et dans d'autres localités montagneuses qui sont de vé-ritables foyers de carlistes. Les comités carlistes déploient une grande activité le long de la frontière française, et cela presque ouvertement. Les carlistes ont des armes, des munitions et des unifor-mes. On croit que l'insurrection éclatera avant la proclamation de la majorité du roi Alphonse, et que les carlistes feront une guerre de guérillas.

Bruxelles, 6 octobre. Le conseil général du parti socialiste: députés, sénateurs, délégués des fédéra-tions d'arrondissement et des fédérations des métiers, a eu dimanche une longue séance. L'assemblée a voté un ordre du jour portant que le parti socialiste reste favorable en principe au vote des fem-mes, mais craignant que cette revendi-cation ne retarde la réalisation d'un pro-grès plus urgent, le suffrage universel, le parti décide de suspendre pour le mo-ment la campagne en faveur du suffrage des femmes. En ce qui concerne la grève de Seraing, le conseil décide la convo-cation pour mardi d'une assemblée gé-nérale de tous les délégués des fédéra-tions.

La guerre. Londres, 5 octobre. On télégraphie de Durban au « Stan-dard » qu'une dépêche de Kokstad dit que les Boers se sont avancés jusque dans le voisinage de Herschel et que 300 Boers sont signalés à Barkly-East.

Bruxelles, 5 octobre. Le « Petit Bleu » publie une dépêche déclarant que jamais le président Krüger n'a songé à envoyer une mission aux Etats-Unis pour solliciter la médiation du président Roosevelt.

En revanche, ajoute la dépêche, une protestation a été adressée au gouverne-ment américain contre l'exportation des chevaux et des mulets à destination de l'Afrique du Sud. Cette protestation dit que les chevaux et les mulets jouent un rôle considérable dans cette lutte et qu'ils doivent être assimilés à une contrebande de guerre.

Maseru, 3 octobre. Les Anglais se sont emparés du com-mandant Dreyer et d'un field-cornett.

Maseru, 3 octobre. Le commandant Dreyer qui a été capturé avec un field-cornett et une dizaine d'hommes à la suite d'un engagement de la yeomanry avec les Boers déclare que ces derniers sont amplement pour-vus de vivres.

Blomfontein, 3 octobre. Le commando Marais a eu un engage-ment avec une colonne anglaise dans le district de Wepener. Il a eu 2 tués et 22 prisonniers.

Blomfontein, 5 octobre. L'adjutant Sheepers, qui a été fait pri-sonnier par les Anglais à 15 milles de Pe-trusberg passera en jugement pour avoir fusillé un Cafre. Les Anglais ont égale-ment capturé le field-cornet van der Wandt et 11 hommes du même com-mando.

Magersfontein, 4 octobre. La situation dans la colonie du Cap a peu changé cette semaine. Théron marche vers le nord, vers le district de Calvinia. Le commando Sheepers se dirige égale-ment vers le nord, il est fort d'environ 200 hommes.

Le Cap, 5 octobre. Trois fois le commando Kruitzing, qui compte 200 hommes, a tenté de passer le fleuve Orange pour entrer dans la colonie du Cap, trois fois il a été re-poussé. Son passage est, au dire des An-glais, devenu impossible depuis que lord Kitchener a fait établir une ligne de blockhaus.

DERNIÈRES DÉPÊCHES (SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Rome, 7 octobre. L'anarchiste Glavinovitch sera ex-pulsé.

Lisbonne, 7 octobre. Les élections à la Chambre ont donné une grosse majorité au cabinet.

Genève, 7 octobre. Un grave accident est survenu diman-che matin à 11 h., rue de l'Athènes. Un jeune garçon, fils de M. E. Privat, négo-ciant, a été atteint par un tramway élec-trique et renversé. Il a succombé à 4 h. à ses blessures.

Kronstad, 7 octobre. La colonne Holmes s'est emparée, le 1er octobre, au nord de rivière Zand, du camp du commando Marais.

Uskub, 7 octobre. Les troupes turques ont cerné neuf membres du comité macédonien dans le voisinage de Grabiska, où ils s'étaient réfugiés. Elles en ont tué sept; les deux autres ont pu s'échapper. On aurait trou-vé des bombes dans la maison où ils étaient.

Lausanne, 7 octobre. La fièvre aphteuse continue à s'éten-dre dans le Pays d'en Haut. Le dernier bulletin signale 113 cas à Rossinières, soit 82 pour l'espèce bovine, 20 pour l'espèce caprine et 61 porcine, dans deux écuries et sur l'alpage du Raveval.

CHOSSES ET AUTRES

Un concours de fumeurs. — L'Indé-pendance belge » nous apporte le compte rendu d'un concours de fumeurs de pipe qui vient d'avoir lieu à Bruxelles. Il paraît qu'il y a partout des gens qui ont du temps à perdre et ne se croient pas tenus de la perdre de la façon la plus in-telligente.

« Le « bourrage » dit l'« Indépen-dance », est toute une affaire, car les différentes méthodes ont leurs détracteurs acharnés et leurs partisans convaincus. Les uns « tassent », tandis que les autres laissent déborder la mousse bachique en couronne majestueuse.

Puis, on procède à l'« allumage », qui n'est pas moins important, et chacun s'installe le plus commodément possible, car les malheureux jouteurs sont cloués à leur banc pour plusieurs heures.

Deux arbitres surveillent les opéra-tions. Quant aux fumeurs, ils semblent étrangers au monde extérieur, toutes leurs facultés étant concentrées sur l'im-portante mission qu'ils accomplissent.

Les yeux rivés au fourneau de leur pipe, pas un muscle de leur visage ne bouge. Ils suivent avec anxiété la mince spirale de fumée bleuâtre que leur souffle dégage. Parfois leurs yeux trahissent une angoisse profonde: c'est qu'ils vien-nent de « sentir » un ralentissement dans la combustion; mais ils se rassèrent

bientôt en constatant que leur émoi n'avait pas de raison d'être. — Zède, de la Louvière, est mort! crié soudain un arbitre.

Le « mort » se porte très bien, il est même furieux; seulement, il a laissé éteindre son calumet. Le malheureux proteste; il essaye, mais vainement, de rendre à la cendre un peu de vie. A la fin, il doit se reconnaître vaincu et se retire en donnant à ses amis force expli-cations sur « l'accident » dont il vient d'être victime.

Les concurrents tombent ainsi les uns après les autres. Des vides se forment dans les rangs et les derniers qui de-meurent sur la brèche gardent au milieu du désarroi général la gravité de sénateurs romains. Ils ne sont bientôt plus que trois; des vétérans de la pipe qui ont fait leurs preuves dans maint tournoi.

La lutte devient palpitante; la foule est haletante, seuls les concurrents gar-dent un calme imperturbable.

Au tohu-bohu de tout à l'heure, a suc-cédé un silence solennel. Les montres sont tirées du gousset et consultées fré-queusement. Il y a une heure et demie que le concours a commencé!

Une sourde exclamation s'échappe de toutes les poitrines: un des partenaires vient de s'« éteindre ». Il secoue le culot pour faire constater que tout a été con-sommé et l'on cote son « temps ». Puis à un autre. Il ne reste plus qu'un fumeur; il ne semble pas pressé de finir, bien qu'il soit assuré de la victoire, car il veut établir un record.

Il « tient » comme cela encore vingt minutes, et, quand il a exhalé son ultime bouffée, il est salué par une longue ac-clamation.

Le triomphateur, M. Charles Mertens, du Vlaamsche pypenrookers de Laeken, a mis exactement 2 h. 15 à consommer ses quatre grammes, ce qui représente la contenance d'une pipe de terre ordi-naire. Le concurrent le moins favori-sé, M. Gustave De Wede, du Pipart-Club de Laeken, est encore parvenu à faire 1 h. 30 1/2 m., ce qui représente déjà une jo-lie somme de patience.

Et à présent, si vous n'avez jamais vu un concours de fumeurs, ne manquez pas la prochaine occasion. Vous ne vous ennuierez pas... à la condition d'en être un simple spectateur; car, pour les autres!.. »

La frappe de l'or. — La Russie était, jusqu'en 1896, époque de la grande ré-forme monétaire de M. de Witte, l'une des nations les plus pauvres en monnaie d'or. Elle est aujourd'hui l'une des plus riches.

Cette sorte de miracle a été accompli pendant les quatre dernières années, au cours desquelles la frappe de la monnaie d'or en Russie a atteint 2,835 millions, c'est-à-dire plus du tiers de la frappe de l'or dans le monde entier, 8,430 millions. La France, très riche en or, n'a frappé pendant le même temps que 475 millions d'or.

C'est en 1899 que la frappe russe a été la plus forte, 872 millions, près de la moitié de la frappe du monde. En 1897 et 1898, les frappes avaient été successi-vement de 853 et 680 millions. En 1900, elle a été de 420 millions.

Il n'y avait jamais eu d'opération mo-nétaire aussi colossale dans aucun Etat. La Russie défient, et de loin, le record de la frappe de l'or.

Le grec et le latin déportés en Si-bérie. — On s'occupe souvent, dans la presse occidentale, des réformes que M. Vannovski, ministre russe de l'instruc-tion publique, s'apprete à introduire dans les universités de son pays, mais l'on ne parle point de ce qui se passe au point de vue de l'enseignement secondaire. Pourtant, d'importantes innova-tions vont être tentées de ce côté. Une commission spéciale, après avoir tra-vailé moins bruyamment que celle nom-mée en France pour le même objet, a émis des vœux aussi intéressants, que l'on va traduire en décrets.

Il n'y aura plus de distinction entre les gymnases ou progymnases (lycées ou collèges) et les écoles réales (enseigne-ment secondaire moderne). Celles-ci prendront toutes le nom de gymnases ou progymnases, mais dans tous les établis-sements secondaires de l'empire le grec et le latin seront désormais facultatifs.

Les langues classiques ne seront plus guère apprises que par les élèves dési-reux de passer ensuite à l'enseignement supérieur, car elles sont maintenues obli-gatoires pour l'admission aux cours des universités. Il y a là encore une erreur, qu'on a eu tort d'hésiter à réparer, du moins pour les facultés de droit, où l'on ne voit pas quelle utilité les futurs ma-gistrats ou avocats peuvent retirer de la connaissance du grec, et où l'on voit, au contraire, le mal que continuera

à exercer l'obsession de la législation romaine. D'ailleurs, la commission admet la possibilité d'éliminer ultérieurement le grec et de rendre le latin facultatif, dans les facultés de droit, de médecine et des sciences, sauf, bien entendu, en ce qui concerne le menu rudiment nécessaire à l'intelligence des étymologies de termes scientifiques.

Parallèlement, les langues vivantes et la littérature moderne deviendront obli-gatoires dans les gymnases et progym-nases, comme elles l'étaient déjà dans les écoles réales, et on développera beau-coup l'enseignement scientifique. Les « Novosti », la « Novosti Vremia », d'au-tres organes encore, applaudissent à ces réformes.

La manie des grandeurs. — Voici une anecdote venant de quelqu'un qui occupe une haute situation officielle, qui a beaucoup fréquenté Félix Faure, et qui est très au courant de ce qui se passe à la cour de Russie.

On sait que Félix Faure était un « pro-ocoliste » fervent. Ses belles relations avec les Majestés et Altesse de Péters-bourg lui avaient tourné la tête. Il se croyait transformé du coup en espèce de monarque intérimaire, et recherchait avidement, dans les annales du cérémo-nial des anciennes cours de France, tout ce qui pouvait l'aider à jouer son rôle providentiel.

Un jour il découvrit que Louis XIV, quand il admettait une Altesse à sa table, avait l'habitude de se faire servir le pre-mier. Félix Faure se promit d'imiter le Roi-Soleil à la plus prochaine occasion. Celle-ci lui fut offerte par une visite de la grande-duchesse Wladimir. La grande-duchesse constata avec stupeur que, mé-thodiquement, on la servait toujours après le Président-Soleil (ou Lune), ce qui ne manqua pas de l'étonner.

Les fouilles de la grotte de la Mouthé. M. E. Rivière, sous-chef de laboratoire au Collège de France, à qui l'on doit la dé-couverte des hommes fossiles de la grotte de Menton, a transporté aujourd'hui son champ d'études dans la région du centre et il a entrepris récemment l'Académie des sciences des dessins gravés et peints à l'ocre qu'il a relevés sur les parois de la grotte de la Mouthé, l'une des plus curieuses du Périgord. Ces figurations, représentant presque toutes des animaux, sont les premières qui aient été signa-lées en France comme remontant, en toute certitude, à l'époque préhistorique dite magdalénienne ou de l'âge du renne.

Située à Tayac (Dordogne), l'entrée de cette caverne était presque complète-ment obstruée au moment de sa décou-verte. Elle ne laissait qu'un passage tel-lement étroit (37 centimètres sur 62) que, pour y pénétrer, il fallait passer abso-lument à plat ventre. Longue de 200 m. environ, elle est aujourd'hui ouverte sur une longueur de 128 mètres, une hauteur minima de deux mètres et une largeur de deux à cinq mètres, grâce aux fouilles de M. Rivière, qui y a découvert, dans les foyers de ses habitants primitifs, une faune représentée par des milliers de si-lex taillés et d'instruments en os.

Mais ce qui fait surtout l'importance de cette station, ce sont les gravures qui recouvrent ses parois, y formant de véritables panneaux, à partir de 95 mè-tres de l'entrée et jusqu'à 133 mètres, point où les fouilles sont actuellement parvenues. Ces graphites représentent tous, un seul excepté, des animaux en-tiers ou non qui vivaient dans la région à l'époque où l'artiste préhistorique s'est plu à en reproduire l'image sur ces parois.

Ce sont des animaux de la race des chevaux, dont l'hémione; des bovidés, dont le bison; d'autres ruminants, tels que le renne, le bouquetin, etc.; proba-blement aussi l'antilope, le mammoth et un oiseau. Une des figurations les plus intéressantes paraît représenter une sorte de lutte dessinée de trois quarts.

Certains traits gravés, comme M. Ri-vière l'a déjà fait remarquer dès 1896, en y insistant, ont été passés à l'ocre; ils revêtent ainsi une coloration rouge brun plus ou moins foncée des plus curieuses.

A signaler encore, parmi les objets trouvés, une superbe lampe primitive taillée dans un grand galet oblong et curieusement ornée d'un dessin représen-tant des cerfs ou des rennes.

AVIS MORTUAIRES

Le bureau d'annonces de la FEUILLE D'AVIS rappelle que le texte principal des avis mortuaires (signés) peut y être remis à l'avance, soit avant de se rendre au bureau de l'état-civil pour le jour et l'heure de l'enterrement. Cette information est alors ajoutée ensuite à la der-nière heure (8 heures du matin).

Madame et Monsieur Oscar Wathier-Perret et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame James-Antoine Perret, à la Chaux-de-Fonds et à Londres, Madame Eugénie Vuille-Perret et les familles Perret et Nardin, ont la douleur de faire part du décès de leur cher père, grand-père, frère et oncle,

Monsieur Zélin PERRET que Dieu a repris à Lui, samedi 5 octo-bre 1901, dans sa 84^{ème} année, après une longue maladie. Neuchâtel, le 5 octobre 1901. Psa. XXVIII, 6.

L'ensevelissement aura lieu mardi 8 octobre 1901, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: rue de la Côte 57. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Adèle Fournier-Cattin et fa-mille, à Gerlafingen, Monsieur J. Cattin-Hug et famille, à Soleure, Monsieur et Madame Paul Cattin et leur enfant, à Montbéliard, Monsieur et Madame Arnold Cattin, à Fleurier, Monsieur et Madame Oscar Cattin et leurs enfants, à Neuchâ-tel, Monsieur Ernest Seckler et ses en-fants, à Soleure, les enfants Moser et Wargenaire, et les familles Recordon et Racine, ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimée mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante,

Madame veuve SOPHIE CATTIN née RACINE survenue à l'âge de 75 ans. La Feuille d'avis de demain indiquera le jour et l'heure de l'enterrement. Domicile mortuaire: Plan-Perret 6. Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

AVIS TARDIFS

On demande, pour le 15 octobre, une femme de chambre. S'adresser Beau-x-Arts 14, rez-de-chaussée.

M. Ad. VEUVE reprendra ses leçons de piano dès le 15 octobre S. ORANGERIE

VACCINATION

Le Dr Matthey vaccinera à son domicile, faubourg du Crêt 4, mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 octobre, à 2 heures.

Bourse de Genève, du 5 octobre 1901.

Table with columns: Actions, Obligations, Central Suisse, etc. and values.

Table with columns: Changes, France, Italie, Londres, Allemagne, Vienne, etc. and values.

Cote de l'argent fin en gr. en Suisse, fr. 102.50 le kl. Genève, 5 oct. Esc. Banq. Com. 3/4 %

Bourse de Paris, du 5 octobre 1901. (Cours de clôture)

Table with columns: 3% Français, Consol. angl., Italien 5%, etc. and values.

Bulletin météorologique — Octobre

Table with columns: Tempér. en degrés centés, Moy., Min., Max., etc. and values.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire (Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5m)

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

APPARTEMENTS A LOUER

A louer pour le 24 décembre, au quai du Mont-Blanc, un beau logement de 4 belles pièces, toutes avec balcon; dépendances d'usage.

A louer, dès le 24 décembre 1901, un bel appartement: 4 chambres, cuisine, etc.; jardin et verger. S'adresser au notaire Montandon, à Boudry.

A louer, pour le 24 novembre, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances et jardin à la Cassardie n° 20. S'adresser à Jules Philippin, place des Halles 7.

Pour le 24 décembre 1901, à louer, à la rue de l'Industrie, une maison entière de cinq chambres et dépendances. S'adresser Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, à la rue Fleury, un troisième étage, complètement neuf, de 4 chambres et belles dépendances. S'adresser Etude E. Bonjour, notaire, Saint-Honoré 2.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre au soleil. Villamont 25, au 1^{er} étage.

A louer deux chambres indépendantes, non meublées, ensemble ou séparément. S'adresser chez Alph. Baillet, agent de droit, Treille 11.

Belle chambre meublée, indépendante, avec ou sans pension. Crêt 31. 0517 N. c. o.

Chambre meublée à louer. S'adr. rue Châtelard, maison Bonhôte, Pesoux. c. o.

Belle chambre meublée, soleil et vue. S'adr. rue de l'Industrie 12, 3^{me} étage.

Deux jolies chambres. Jouissance d'un piano. S'adr. rue Pourtalès 3, 3^{me} étage.

Chambre à louer. S'adr. Ecluse 17, au 1^{er} étage.

A louer à un monsieur de bureau jolie chambre meublée. S'adresser Terreaux 7, 2^{me} étage, à droite.

Belle chambre meublée à louer avec ou sans pension. S'adresser Beaux-Arts 15, 2^{me} étage, à gauche.

Chambre meublée ou non, indépendante, pour monsieur. Moulins 21, 1^{er}, à droite.

Grande et belle chambre. Soleil et vue, au centre de la ville. S'adresser à Orel Füssli, Terreaux 8. O. 485 N. c. o.

Chambres confortables et Pension soignée

Pension seule

Jardin-terrasse. — S'adresser Evole 55.

Jolie chambre meublée, au soleil, chauffable. S'adresser rue des Beaux-Arts 5, 1^{er} étage.

Belle chambre indépendante, exposée au soleil et chauffable. S'adr. place des Halles 5, 3^{me} étage.

Jolie chambre meublée, rue du Château n° 8, 3^{me} étage.

Belle chambre meublée pour messieurs, Evole. Balance 2, 3^{me} étage.

Belle chambre avec bonne pension. S'adr. rue des Beaux-Arts 19, 3^{me} étage.

A louer belle chambre meublée. S'adr. Beaux-Arts 19, rez-de-chaussée. c. o.

LOCATIONS DIVERSES

Beaux locaux pour ateliers, entrepôts, sont à louer. S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

ACHETEZ LES SOIERIES SUISSES!

Demandez les échantillons de nos Nouveautés en noir, blanc ou couleur, de fr. 4.10 à 18.50 le mètre. Spécialités: Nouveautés en étoffes pour toilettes de promenade, de bal et de soirée, ainsi que des étoffes pour blouses, doublures, etc.

Schweizer & Co, Lucerne

Exportation de Soieries.

11 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES Chevaliers de la Croix

ROMAN HISTORIQUE

Par HENRYK SIENKIEWICZ

Traduit du polonais par Maurice R. SKALSKI

Presque au même moment, on vit sortir de la forêt sur la route un énorme bison, tout barbu, avec sa grosse tête baissée, ses yeux remplis de sang, sa langue pendante: une bête énorme, terrible, qui suffoquait de colère et de fatigue et se sauvait dans une course folle.

Après avoir traversé la route, l'animal allait s'enfoncer dans la broussaille, et disparaître, lorsque, tout à coup, l'on entendit un sourd grognement de la corde de l'arbalète et le sifflement de la flèche... Le bison se souleva sur ses pattes, tourna sur lui-même, poussa un hurlement terrible, et tomba par terre comme s'il eût été frappé par la foudre.

Zbyszko arma à nouveau son arbalète, mais, ayant regardé la bête, il revint tranquillement vers le cortège et s'écria de loin: — Il a son compte. Regardez! la flèche tout entière lui est entrée sous l'épaule.

— Mes félicitations! lui dit Zych en s'approchant. T'en as une force! Les chasseurs ne doivent pas être loin, ajouta-t-il. Ils voudront prendre latète, c'est certain.

— Ils ne l'auront pas, répondit Zbyszko. L'animal a été tué sur la route, et la route n'appartient à personne.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

LOCAL

pour entrepôt ou atelier, à louer dès Noël prochain. S'adresser Ecluse 7. c. o.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer LOCAUX pour magasin et atelier au centre de la ville. Offres sous Tc. 3023 C. à Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille, sachant faire une cuisine bourgeoise, cherche place tout de suite. — S'adresser Seyon 15, au plain-pied.

Une très bonne femme de chambre sachant bien coudre, cherche place tout de suite. S'adresser La Famille, Treille 5.

Jeune Allemande demande place tout de suite dans un ménage. S'adr. bureau de placement, route de la Gare 3.

Pour le milieu du mois, une jeune Allemande cherche une place dans une famille peu nombreuse, soit pour tout faire, soit auprès d'enfants. — S'adresser Promenade-Noire 3, au 1^{er} étage.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande une jeune fille bien recommandée, disposée à venir chaque matin s'aider dans le ménage. — Se présenter, dans la matinée, chemin du Rocher 11, 1^{er} étage.

On demande une cuisinière pour un ménage soigné; à défaut, un remplaçant. — S'adresser chez M^{me} Châtelain-Bellenot, à Monruz. c. o.

ON DEMANDE

tout de suite ou pour le 10 octobre, une bonne fille sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage. S'adresser rue du Seyon 22.

On cherche, pour le canton de St-Gall, dans un endroit près de Ragaz, une bonne d'enfants aussi entendue pour le service de femme de chambre que pour les soins à donner à trois enfants de 5 à 9 ans. Entrée fin octobre. Ecrire avec certificats et références au bureau de la Feuille d'Avis, sous N. 845.

Bureau de placement

demande cuisinières, femmes de chambre, filles de cuisine pour ménages et cafés. c. o. On demande une bonne fille, sachant bien cuisiner et connaissant les travaux d'un ménage.

S'adresser à M^{me} Caroline Baumann, à Fontaines (Val-de-Ruz).

On cherche tout de suite une fille pour un ménage de deux personnes. Le bureau de cette Feuille indiquera. 867

On demande tout de suite une jeune fille pour garder un enfant de 13 mois. S'informer du n° 866 au bureau du journal.

Bureau de placement, route de la Gare 3, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

EMPLOIS DIVERS

Pour tout de suite un garçon intelligent trouverait un emploi comme commissionnaire dans le magasin de glaces et d'encadrements Gust. Pötzsch, rue Pury 4.

On demande pour le 15 octobre un domestique bon charretier sachant conduire les chevaux. S'adresser à l'Hôtel de Commune, Cortaillod.

— Et si c'est le prélat qui chasse? — Ah, si c'est le prélat, c'est différent...

Cependant, l'on vit sortir de la forêt une meute de chiens qui, ayant aperçu le bison étendu sur la route, se jetèrent sur lui avec un grand vacarme et se mirent à se battre entre eux.

— C'est maintenant le tour des chasseurs dit Zych. Ils ne vont pas tarder à s'amener. Tiens, les voici! Seulement, ils sont encore loin et ils ne voient pas l'animal.

Et il se mit à crier: — Hop! hop! Eh, là-bas! Arrivez par ici! Le voilà, le bison! Il ne bouge plus!

Mais il se tut subitement et, après avoir mis la main devant ses yeux pour mieux voir, il s'écria:

— Par Dieu! Je n'ai cependant pas la berlue! Je ne crois pas me tromper...

— J'en vois un devant les autres, sur un cheval noir, fit Zbyszko.

Mais Zych cria de nouveau:

— Seigneur Jésus! Mais c'est Agnès!

Et il se mit à hurler de toutes ses forces:

— Agnès! Agnès!

Puis, il lança son cheval en avant.

Au même moment, Zbyszko vit un spectacle vraiment extraordinaire. Sur le cheval noir, qui courait vers eux au galop, se tenait, — assise comme un homme, — une jeune et jolie fille, avec une arbalète à la main et une pique en bandoulière. Ses cheveux dénoués étaient remplis de pommes de pins qui s'y étaient accrochées pendant qu'elle traversait la forêt, et sa figure, fouettée par le vent, était fraîche comme une rose.

Arrivée tout près de Zych, elle arrêta net son cheval et se mit à crier d'une voix jeune, presque enfantine:

— C'est petit père! mon petit père chéri!

— Et où est Zbyszko? — Tu ne l'as pas reconnu? dit en riant Mathieu. Le voilà!

— Où est Zbyszko? — Tu ne l'as pas reconnu? dit en riant Mathieu. Le voilà!

— Où est Zbyszko? — Tu ne l'as pas reconnu? dit en riant Mathieu. Le voilà!

— Où est Zbyszko? — Tu ne l'as pas reconnu? dit en riant Mathieu. Le voilà!

— Où est Zbyszko? — Tu ne l'as pas reconnu? dit en riant Mathieu. Le voilà!

VINS

Agent intelligent et actif, visitant clientèle bourgeoise, est demandé par le Syndicat viticole de Malrives et d'Aniane, à Montpellier (Hérault).

MANUFACTURE

de CHAPEAUX DE PAILLE Thiébaud Frères & Co A. BOUDRY

On demande d'habiles ouvrières couseuses à la machine. Nouvelles conditions très avantageuses, rétribution élevée.

On demande immédiatement deux bonnes ouvrières pour une partie d'horlogerie. S'adresser chez M^{me} veuve Charles Brandt, Cassardes 8.

Jeune garçon d'office

est demandé. Entrée tout de suite. S'adresser Cercle libéral, Neuchâtel.

Un ouvrier horloger

capable de diriger un atelier de décollages, est demandé pour tout de suite. S'adresser à la Fabrique de fouritures d'horlogerie, Chez-le-Bart.

Un jeune homme actif et sérieux demande une place quelconque comme

VOLONTAIRE

pour apprendre la langue française. Offres sous chiffres Gc 4744 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.

On cherche place pour une jeune fille de 21 ans dont les parents ont un magasin de mercerie-lingerie, soit dans un commerce analogue soit dans une maison particulière, où elle puisse se perfectionner dans le français, qu'elle parle déjà un peu. Elle a appris couturière. Conditions principales: vie de famille et bon traitement. Photographie à disposition.

Offres à M^{me} Auzias-Häfely, négociant, Davos-Platz.

La fabrique de Tavannes demande

UNE BONNE RÉGLEUSE

connaissant parfaitement les réglages Breguet et plats et qui serait capable de diriger un atelier de réglages.

A la même adresse, on demande également

deux ouvrières

pour couper et mettre rond les balanciers. Certificats de capacités et moralité sont exigés. H 7202 J

Une personne de confiance, ayant été comptable pendant plusieurs années, cherche une place analogue dans un bureau ou dans un magasin; dans ce dernier cas, elle s'occuperait aussi volontiers de la vente. Bonnes références à disposition.

S'adresser à M^l Lardy, Evole 47, entre 1 et 2 heures et 7 et 8 heures du soir ou par écrit.

APPRENTISSAGES

Une jeune fille, intelligente et brave, pourrait apprendre à fond le métier de tailleur pour dames

A la même adresse une ouvrière capable trouverait place stable. Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser sous Y. 3472 Lz. à Haasenstein & Vogler, à Lucerne.

Apprenti

On demande un jeune homme désireux de faire un bon apprentissage de commerce. S'adresser au magasin de fer rue du Bassin 14.

On demande place pour un jeune homme de 14 à 15 ans, comme

apprenti mécanicien

où il serait logé et nourri chez son patron. Le bureau du journal indiquera.

En un clin d'œil elle sauta à terre; Zych en fit autant, et ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

Pendant un bon moment, Zbyszko n'entendit que l'écho des baisers et ces deux mots répétés sans cesse:

— Petit père!

— Petite Agnès!

Le reste du cortège était arrivé, ainsi que Mathieu dans sa voiture, qu'ils continuaient encore à s'embrasser en répétant:

— Petit père!

— Petite Agnès!

Enfin, lorsqu'ils eurent terminé leurs embrassades, Agnès se mit à questionner son père.

— Alors vous revenez de la guerre?

— Bien sûr que j'en reviens, puisque me voilà.

— Êtes-vous au moins en bonne santé?

— Pourquoi que je ne serais pas en bonne santé? En v'la une idée? Et toi?

Et tes petits frères? Je pense qu'ils se portent bien, sinon, tu ne courrais pas ainsi à travers les bois.

— Tout le monde se porte bien, répondit Agnès.

— Et que fais-tu par là, toi?

— Vous voyez bien: je chasse, dit la jeune fille en riant.

— Dans la forêt d'autrui? — Le prélat m'en a donné la permission. Et même, il m'a envoyé des valets instruits pour la chasse et des chiens.

Ici, elle se tourna vers ses hommes et dit:

— Faites attention aux chiens: ils vont abîmer la peau de la bête.

Puis à Zych:

— Suis-je assez heureuse de vous voir? Je suis heureuse comme tout! — Et moi donc! Crois-tu que je ne suis pas heureuse. Allons, viens, donne ton bec!

— Où est Zbyszko? — Tu ne l'as pas reconnu? dit en riant Mathieu. Le voilà!

— Où est Zbyszko? — Tu ne l'as pas reconnu? dit en riant Mathieu. Le voilà!

— Où est Zbyszko? — Tu ne l'as pas reconnu? dit en riant Mathieu. Le voilà!

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Edgard-Gustave Pellaton, comptable, Neuchâtelais, à Couvet, et Clara-Jenny Dunarthery, tailleuse, Valdoise, à Neuchâtel.

Promesses de mariage

Albert-Hermann Fritsch, mécanicien, Argovien, à Couvet, et Marie-Alice Petitpierre, tailleuse, Neuchâtelaise, à Neuchâtel.

Albert-Gustave Morel, employé postal, Neuchâtelais, à Neuchâtel, et Ida-Constance Vannod, corsetière, Valdoise, à Lausanne.

Naissances

2. Adrien, à Eugène Orthieb, ferblantier, et à Emma née Muller. Germaine, aux mêmes.

4. Lucien, à Louis-Ami Borel, chef d'équipe, et à Olga-Jenny née Bardet.

4. Nelly, à Philippe-Louis-Alphonse Dubied, notaire, et à Marguerite-Hélène née Guyot.

5. Madeleine-Emma, à Georges-Edouard Boss, professeur, et à Emma née Rimensberger.

Décès

4. Marie-Olympe Scheidegger, veuve Freiburghaus née Jobin, horlogère, épouse d'Emile, Bernoise, née le 24 mars 1867.

4. Marie-Adèle Descombes née Grau, ménagère, Neuchâtelaise, née le 6 avril 1863.

ÉTAT-CIVIL DE PESEUX

MOIS DE JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1901

Mariages

19 juillet. Auguste Perriard, vigneron, Valdois, et Rosina Weber, chocolatière, Bernoise, les deux à Pesoux.

11 septembre. Jules-Philippe Bonhôte, ingénieur des mines, Neuchâtelais, domicilié à Pesoux, et Gertrude-Augusta-Wilhelmine-Marie Elster, Allemande, domiciliée à Grund (Harz, Allemagne).

27. Paul-Raymond Roulin, domestique, Fribourgeois, et Louise König, marchande, Bernoise, les deux domiciliés à Pesoux.

Naissances

2 juillet. Georges-François, à William Narbel, maître-boucher, et à Caroline née Neuch.

19. Charles-Alexandre, à Paul Menetrey, vigneron, et à Laure-Adèle née Chédet.

23. Ami, à Joseph Bianchi, maçon, et à Benvenuto née Crivelli.

23. Nazin-René, à Christian Hiltbrand, serrurier, et à Caroline née Mäder.

28. Un enfant du sexe féminin né mort, à Alfred-Guillaume Bonhôte, vigneron, et à Sophie-Elise née Burkhalter.

11 août. Lina-Marceline, à Jacob-Gottlieb Gutmann, vigneron, et à Sophie née Weber.

12. Rose-Esther, à Auguste-Henri Jaggi, seigneur, et à Elise née Hasler.

14. Henri-Napoléon, à Jean Destrual, chocolatier, et à Léa née Monin.

20. John-Camille, à Camille Leuba, mécanicien, et à Léa née Berrux.

27. Ida-Irène, à Louis Guilloid, chocolatier, et à Sophie née Boiteux.

11 septembre. Hélène-Ida, à Numa-Rugène Blesch, viticulteur, et à Ida née Vulliamin.

22. Susanne, à Charles-Albert Gauthey, vigneron, et à Marie-Louise née Hirt.

23. Henri-Napoléon, à Jean Destrual, chocolatier, et à Léa née Monin.

27. Pearl-Marie, à Albert-Auguste Widmann, viticulteur, et à Rosa née Gerster.

Décès

11 août. Fanny née Roget, veuve de Charles-Auguste Landry, Neuchâtelaise, née le 19 avril 1814.

16. Louise-Julie née Ladame, veuve de Numa Morel, Neuchâtelaise, née le 2 mai 1837.

ÉTAT-CIVIL DE SAINT-BLAISE

MOIS DE SEPTEMBRE 1901

Mariages

Numa Fréhelin, fabricant d'horlogerie, de la Coudre, domicilié à Colombier, et Julie-Emilie Bonny, de Neuchâtel, y domiciliée.

Louis Vassali, chef de gare, Tessinois, domicilié à Marin, et Maria Zahnd, Bernoise, dom. aux Hauts-Geneveys.

Louis-Antoine Roulin, conducteur aux tramways, Fribourgeois, dom. à Hauterive, et Adèle-Emma Chuat, blanchisseuse, Valdoise, dom. à Hauterive.

Naissances

2. Blanche-Germaine, à Emile Stämpfli, vigneron, et à Alice née Schmid, dom. à Hauterive.

3. Marcel, à Charles-Adolphe Zumbach, professeur, et à Thérèse-Caroline née Strobel, dom. à St-Blaise.

4. Elisa, à Johannes Marti, couvreur, et à Rosina née Nydegger, dom. à St-Blaise.

5. Adèle, à Charles-Ernest Perrenoud, surveillant aux tramways, et à Rosa née Egger, dom. à la Coudre.

7. Hélène, à Johannes Gfeller, journalier, et à Elisabeth née Aeberhard, dom. à St-Blaise.

15. Clara, à Rodolphe Marti, couvreur, et à Maria-Anna née Dietrich, dom. à St-Blaise.

23. Elisabeth-Stella, à Emile-Edouard Chuat, agriculteur-vigneron, et à Adèle née Heubi, dom. à Hauterive.

23. Marie-Sérénia, à César-Abram-Ernest Besia, maçon, et à Marie-Louise Quartier-dit Maire née Nerny, dom. à St-Blaise.

Décès

7. Marianne-Henriette Galland, 84 a. 41 m. 6 j., ménagère, Neuchâtelaise, dom. à St-Blaise.

16. Georges-Albert, 1 m. 3 j., fils de Edgar Lozeron et de Fanny-Augusta née Marmier, dom. à Hauterive.

19. Charlottte Dittes, 85 a. 1 m. 5 j., rentière, dom. à St-Blaise.

Elle lui sauta au cou, et, de nouveau, ils se mirent à s'embrasser en répétant: — Petit père!

— Petite Agnès!

Lorsqu'ils eurent fini, Agnès dit: — Nous avons fait au moins deux lieues derrière cette bête. Mais elle est belle, hein? Un bison de choix! Je lui ai flanqué trois flèches. C'est la dernière qui a dû le coucher.

— Oui, c'est la dernière qui l'a couché, mais ce n'est pas toi qui l'as tirée. C'est ce petit chevalier que tu vois là qui a tué le bison.

— Oui, c'est la dernière qui l'a couché, mais ce n'est pas toi qui l'as tirée. C'est ce petit chevalier que tu vois là qui a tué le bison.

— Oui, c'est la dernière qui l'a couché, mais ce n'est pas toi qui l'as tirée. C'est ce petit chevalier que tu vois là qui a tué le bison